

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Bruxelles, embargo jusqu'au 08.03.2021, 17:40 CET

Communication conformément à l'Article 15 de la Loi du 02.05.2007 – Composition du capital¹

Comme annoncé le 03.03.2021 et le 04.03.2021, Cofinimmo SA (la « société ») (Euronext Brussels : COFB) a effectué une augmentation de capital en numéraire via constitution accélérée d'un carnet d'ordre (ABB). Les actions nouvelles ont été émises ce jour.

À ce jour, le capital de la société s'élève dès lors à 1.529.928.939,83 EUR et est représenté par :

- 28.549.520 actions (Euronext Brussels : COFB) sans désignation de valeur nominale. Toutes ces actions confèrent un droit de vote à l'Assemblée Générale des Actionnaires et représentent le nouveau dénominateur des taux de participation.
- 1.502.196 obligations convertibles en actions, émises le 15.09.2016.

En cas de conversion des obligations convertibles, cela donnerait lieu à la création d'un maximum de 1.643.933 actions conférant le même nombre de droits de vote.

Ces informations ainsi que la structure de l'actionariat peuvent également être consultées sur le site web de la société : www.cofinimmo.com/investisseurs/information-actionnaire.

Pour tout renseignement :

Jochem Binst
Head of External Communication & IR
Tél. : +32 2 373 60 32
jbinst@cofinimmo.be

Lynn Nachtergaele
Investor Relations Officer
Tél. : +32 2 777 14 08
lnachtergaele@cofinimmo.be

¹ Il est également fait référence à l'Article 7 §2 4° de l'Arrêté Royal du 14.11.2007.

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Bruxelles, embargo jusqu'au 08.03.2021, 17:40 CET

À propos de Cofinimmo :

Depuis plus de 35 ans, Cofinimmo investit, développe et gère des immeubles de location. La société possède un patrimoine implanté en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne, en Finlande et en Irlande, d'une valeur d'environ 4,9 milliards EUR. Attentive aux évolutions sociétales, Cofinimmo a pour mission de mettre à disposition des espaces de soins, de vie et de travail de haute qualité pour ses partenaires-locataires au bénéfice direct des occupants. *'Caring, Living and Working – Together in Real Estate'* est l'expression de cette mission. Forte de son expertise, Cofinimmo a bâti un portefeuille d'immobilier de santé d'environ 2,9 milliards EUR faisant référence en Europe.

Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe d'environ 140 personnes à Bruxelles, Paris, Breda et Francfort.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut de REIT en Belgique (SIR), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA), le régulateur belge.

Au 24.02.2021, la capitalisation boursière totale de Cofinimmo s'élevait à environ 3,5 milliards EUR. La société applique des politiques d'investissement qui cherchent à offrir à ses actionnaires un investissement à long terme socialement responsable, peu risqué et générant un flux de dividendes récurrent, prévisible et croissant.



www.cofinimmo.com

Suivez-nous sur :

